

Journal municipal
d'information
Juillet - Août n° 238

MANDRÉEN

**LA RÉSIDENCE
CAP AZUR**
est inaugurée



MÉTROPOLE
Toulon
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



Edito

Le jury international de l'écolabel Pavillon bleu a rendu son verdict. Pour la dix-septième année, notre presqu'île confirme son engagement écologique et sa vocation touristique puisqu'elle a été récompensée pour la qualité de ses plages et de ses eaux de baignade.

En effet, nos cinq plages bénéficient d'infrastructures adaptées - places de stationnement gratuit, points d'eau, douches - mais aussi, pour celles du Touring et de Saint-Asile, d'un accès facilité aux personnes à mobilité réduite grâce à un cheminement (tapis de plage) et la mise à disposition de fauteuils "hippocampe". Nos plages sont également surveillées par des sapeurs-pompiers tout l'été, de 10 heures à 19 heures.

L'attribution du label implique la mise en oeuvre d'au moins cinq actions par an. Cette année l'engagement de la municipalité passe notamment par le nettoyage intergénérationnel des plages. Les opérations, de locales à européennes, s'accompagnent d'actions de sensibilisation au respect de la nature. Le programme "Eco-été", en partenariat avec le SITTMAT, renforcera les opérations de sensibilisation aux gestes de collecte et de tri.

De plus, depuis 2011 et dans le cadre du contrat de baie de la rade de Toulon, la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer a obtenu le label "Démarche Qualité Eaux de Baignade" parrainé par le Ministère de l'Ecologie et les associations de communes littorales. Cette certification indique que la commune est particulièrement attentive à la gestion de la qualité de ses eaux de baignade et qu'elle a mis en place une procédure efficace dans le cas d'une éventuelle pollution.

L'attribution du label pour les plages et les ports de plaisance est également perçue comme un vecteur d'attractivité touristique et d'identité. C'est un label international. Dans la clientèle étrangère, nombreux sont ceux qui sont en recherche de ce label pour leur destination. Cela contribue pour eux à des choix pour les vacances. Aussi, je saisis l'occasion de ce numéro estival, pour souhaiter un excellent séjour à tous ceux qui auront choisi notre presqu'île pour y passer d'agréables vacances.

**Le Maire,
Gilles VINCENT**

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - SERVICE VIE DE LA CITÉ

PHOTO DE COUVERTURE : LYDIA FOURNIÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA



Le programme de l'été est disponible sur le site de la ville www.ville-saintmandrier.fr et dans tous les points d'accueil

NOS JOIES, NOS PEINES

BONJOUR LES BÉBÉS

ADERHOUI Kayis	18/05/2018
LAVAUD AMAT Castiel	09/06/2018
PRESTI Noah	11/06/2018
DESBOUIT Gabriel	12/06/2018
RABILLOUD Soën	25/06/2018

VIVE LES MARIÉS !

LANGLOIS Caroline – PAPANONE Julien	22/06/2018
NABUKENYA Phiona – AUGIER Philippe	23/06/2018
SPEDALE Claudine – SZEGSZARDI Dominique	30/06/2018
LAMARQUE Julie – CISSOU Julien	30/06/2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS

COUDERT Francis	24/05/2018	85 ans
MARQUAND Alain	30/05/2018	76 ans
COZZOLINO Jean-Marie	03/06/2018	69 ans
DUBOURG veuve LÉVY Paula	04/06/2018	98 ans
POISSON Jean Pierre	09/06/2018	78 ans
MARTINEZ épouse LACÔTE Suzanne	13/06/2018	65 ans
FUSI Dovillo	16/06/2018	95 ans
PELOUX veuve SIMON Jeanine	21/06/2018	93 ans
POGGI Martial	22/06/2018	67 ans
PASCHETTO veuve APONTE Josiane	23/06/2018	79 ans
GALLIANO veuve VINCENT Simonne	24/06/2018	92 ans
MUSIN veuve CUBIZOLLES Hermine	26/06/2018	89 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques... ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE LOUIS CLÉMENT

La réunion paritaire du 14 juin a décidé de la fermeture d'une classe dans cette école, ce que nous regrettons vivement.

En effet, les effectifs pour la future année scolaire s'élèvent à 79 élèves, ce qui constitue une baisse significative par rapport à l'année en cours, phénomène d'ailleurs ressenti à l'échelon national. Les trois classes compteront donc en moyenne 26 enfants chacune.

Nous nous attacherons avec les enseignants et les ATSEM à mettre en place une nouvelle organisation afin d'apporter au service scolaire le moins de perturbations possible.

Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires

DISTRIBUTION DE DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

Comme chaque année, la Caisse des écoles remet aux futurs collégiens un dictionnaire Français/Anglais avec possibilité de téléchargement sur ordinateur.

Cet ouvrage fera la transition entre le primaire et le secondaire, comme il est écrit sur la page de garde par Gilles VINCENT : "N'oublie jamais l'école de ton enfance, ce livre t'aidera à t'en souvenir".

Nous souhaitons à ces 56 CM2 bonne chance et succès en classe de sixième.

Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires



PROPRIÉTÉ FLICHE BERGIS

Promenons-nous dans les bois mais pas n'importe où !

Quand il devient propriétaire d'un bien le Conservatoire du Littoral a deux objectifs :

- Ouverture au public
- Préservation de la biodiversité

Dans la Propriété Fliche où il vient d'acquérir les espaces naturels, le Conservatoire a fait débroussailler une zone proche de la pinède Saint Asile afin de correspondre au 1^{er} objectif.

La 2^{ème} zone correspondant au 2^{ème} objectif et en particulier au nichage des oiseaux et mammifères vivants dans la pinède. Cette zone n'est pas

ouverte au public, elle n'est pas débroussaillée.

La séparation entre les deux zones est signalée par une barrière.

Vous pourrez cependant continuer vos promenades de mer, la barrière laissant un passage pour cela.

L'année prochaine, le débroussaillage sera effectué de l'autre côté mais l'accès du public sera là aussi réglementé.

Le Maire

PLAN CANICULE

L'été est là et avec lui le beau temps et la chaleur.

Ces conditions météorologiques, qui font la joie des estivants, sont pour les personnes plus âgées des risques inhérents à leur santé et fragilité.

Comme chaque année un registre « Plan canicule » sera mis à leur disposition afin de garder durant l'été un contact régulier, soit téléphonique, soit en visite.

Il est donc vivement conseillé aux personnes de plus de 70 ans et à celles particulièrement isolées de s'inscrire, ou à leurs familles ou voisins de les inciter à le faire, en sachant que cette inscription ainsi que les renseignements fournis restent confidentiels.

L'inscription peut se faire au secrétariat du CCAS ou en appelant le 04.94.11.24.56 ou 04 94 11 51 60.

Bon été à tous.

Mona ROURE

Adjointe déléguée à l'Action Sociale

SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse propose plusieurs activités du Lundi 9 Juillet 2018 au Vendredi 24 Août 2018 pour les jeunes de 10 à 17 ans.

Le programme est disponible sur le site de la ville de Saint Mandrier, (En 1 clic : Portail famille) ou à l'adresse suivante : <https://portail-saint-mandrier.ciril.net>

Vous pouvez vous inscrire aux heures d'ouverture du foyer des jeunes, tous les mercredis, de 14 h à 17 h et le samedi 7 juillet, de 10 h à 12 h.

Le service Jeunesse

LE PLU AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Après plusieurs années d'instruction du dossier, et une large concertation avec l'Etat, la Défense, les associations et les Mandréens, le PLU a été approuvé le 27 Novembre 2017 par le Conseil Municipal.

Immédiatement, Monsieur le Préfet et un particulier ont formé un recours gracieux à l'encontre du PLU auquel il n'a pas été fait droit par la Commune. Par ailleurs, une Association de Protection de l'Environnement a introduit un recours devant le Tribunal Administratif, estimant notamment que ce PLU comporterait trop de constructions.

Mais le 13 Juin 2018, le Préfet déposait aussi un recours en référé et déférait notre PLU au

Tribunal Administratif, aux motifs du maintien de la piste cyclable dans le PLU alors qu'un jugement précédent nous donnait raison de l'inscrire dans le POS, et parce que nous ne programmons pas assez de logements sociaux alors qu'il nous avait donné un accord.

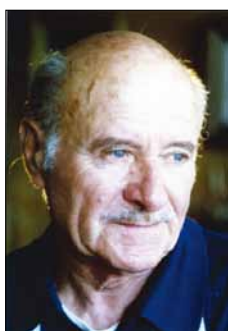
Nous serons fixés prochainement car le référé devrait passer au TA rapidement.

Le Maire



RÉTROSPECTIVE DU PEINTRE EUGENE BABOULENE

Nous nous réjouissons de cette rétrospective qui va nous permettre d'admirer dans la Galerie Rancilio et à l'Ermitage, une trentaine d'oeuvres de cet artiste peintre Provençal très connu.



Eugène Baboulene naît à Toulon le 18 août 1905.

Elève des Beaux Arts de Toulon, il y découvre avec une réelle aisance toutes les techniques picturales (crayon, tampon, glaise et vernis). Il monte ensuite à Paris, à l'Ecole Nationale supérieure des Arts Décoratifs pour y suivre les cours de Pierre Laurent.

A Paris, pour subvenir à ses besoins, il travaillera successivement dans la retouche de photos au Journal "l'Intransigeant", puis comme dessinateur de mode chez Jeanne Lanvin et Paul Poiret. Il meuble son temps de libre, en déambulant dans les rues de la capitale pour découvrir les oeuvres de Bonnard, Vuillars, Utrillo, Cézanne, Corot et Van Gogh.

La peinture de Corot inspirera beaucoup ses futurs travaux artistiques.

Le soleil de sa chère ville natale commence à lui manquer. En 1936 il revient à Toulon et sera nommé professeur à l'Ecole des Beaux Arts de la ville.

Il deviendra entre autres, le décorateur officiel de l'Opéra de Toulon. Son talent et sa technique très appréciés l'amèneront à satisfaire d'importantes commandes. Ainsi, Il réalisera de magnifiques plafonds dans des maisons closes réputées de Toulon et Marseille.

En 1946, sa rencontre avec les artistes peintres, Antoni Clavé et Antoni Tapiès va être déterminante dans sa vie d'artiste peintre. Il délaisse la décoration pour se consacrer uniquement à la peinture. Son incontestable talent fait progressivement l'unanimité.

De 1950 et jusqu'à la fin de sa vie, ses toiles font l'objet de nombreux prix tant en France qu'à l'étranger. Plusieurs musées ainsi que des collections particulières se sont enrichis de ses peintures. Il est désormais reconnu comme un des Grands Maîtres de l'Ecole Provençale contemporaine.

Le 15 Juillet 1994, à l'âge de 89 ans, Eugène Baboulene s'éteint dans son atelier Toulonnais. Aujourd'hui à Toulon, une place et une rue portent son nom.

Françoise MONTAGNE

Adjointe au Maire chargée de la Culture

Exposition du 30 juin au 15 août 2018

▪ Domaine de l'Ermitage :
Du Mardi au Dimanche, de 15 h à 19 h

▪ Galerie Rancilio :
Tous les jours de 16 h à 19 h
Samedi, 10 h - 12 h et 16 h - 19 h

Conférence "Baboulene, peintre des silences éclatants"

Mardi 3 juillet 2018 à 19 h, domaine de l'Ermitage



LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Flours de courgettes farcies - pour 4 personnes

Flours de courgettes très fraîches de l'Ermitage : 3 par personne

Tomates de l'Ermitage : 6 pour le coulis

Courgettes de l'Ermitage : 3 petites

Oeuf de l'Ermitage : 1

Ail : 2 gousses

Chapelure : 2 c. à soupe

Basilic, menthe, persil, huile d'olive de l'Ermitage

Sel, poivre

Bouillon de volaille



- Hacher les herbes et l'ail et mixer le tout avec les 3 petites courgettes, Faire revenir doucement cette préparation à l'huile d'olive dans une poêle pour que l'eau s'évapore. Laisser refroidir. Incorporer ensuite l'oeuf et la chapelure.
- Préparer à part un coulis de tomates.
- Retirer le pistil de chaque fleur et les garnir de la farce et refermer avec les pétales, Les ranger ensuite dans un plat et mettre à four chaud 20 mn. Arroser de bouillon de volaille.
- Servir froid ou chaud, avec le coulis et quelques feuilles de basilic ou de menthe.

Grand travail... Grand succès...

LA
RECETTE
DU
MOIS

ESSOR ÉCONOMIQUE

La Cave à vin-Pin Rolland

Après 20 ans de mise en gérance, les propriétaires de la Cave à Vin reprennent du service.

Laurent vous accueillera et vous conseillera.

Vous y trouverez les vins de la région avec une large gamme d'IGP Var d'AOP Côtes de Provence, Bandol mais aussi Côtes du Rhône, Bordeaux, Bourgogne et autres régions. Les spiritueux et champagnes raviront les amateurs.

Les Bibs de 3, 5 et 10l., bières artisanales, huile d'olives viennent compléter la sympathique petite cave mandrénienne.

La livraison est gratuite à partir de 100€ d'achats. A domicile ou sur le quai pour les plaisanciers !

La Cave à Vin-Pin Rolland

Du mardi au samedi

9 h - 12 h 30 / 16 h - 19 h

Le dimanche 9 h 30 - 12 h 30

Le Venus

Avenue Fliche Bergis

04 94 94 74 69

06 67 09 66 96



CET ÉTÉ "RESTONS SEC AVEC LES MOUSTIQUES" !

L'humidité et les récipients oubliés dans les jardins et les balcons remplis d'eau de pluie sont des petits "nids" douillés pour les proliférations larvaires des moustiques.

N'hésitez pas à éliminer tous ces collecteurs d'eau : assiettes, pneus, cuvettes, soucoupes, sceau...

Conseil malin pour les collecteurs d'eau : pensez à mettre un voile sur la surface de l'eau afin d'éviter aux larves d'y proliférer.



<https://www.paca.ars.sante.fr/moustique-tigre>

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Du 1^{er} juin au 1^{er} octobre aucune dérogation à l'interdiction de l'emploi du feu ne sera donnée pour le brûlage de végétaux.

LE CCFF - COMITÉ COMMUNAL CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Une équipe de bénévoles entraînés et qui veille sur notre sécurité en matière d'incendie

Début 2018 dix patrouilleurs se sont formés aux gestes de premier secours, et en mai et juin toute l'équipe a suivi la formation interne. Les patrouilleurs du CCFF de Saint Mandrier assureront tout l'été les missions suivantes pour que votre séjour se passe au mieux dans un environnement préservé et que des vies ne soient pas mises en danger :

- Information et sensibilisation du public
- Dissuasion
- Surveillance
- Signaler tout départ de feux ou de fumées suspectes
- Guidage des véhicules de secours
- Assistance aux habitants menacés par le feu...

D'avance merci de votre coopération.

Tous les soirs vers 19h, en saison de risque, la Préfecture du VAR publie une carte d'alerte pour le lendemain, accessible via ce lien :

www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif

L'information sera relayée sur les panneaux d'affichage électroniques municipaux, par l'office du tourisme et par Var Matin.

Pour rappel, les jours « ROUGE » en risque très sévère ou extrême, l'accès aux massifs forestiers est interdit aux piétons et à tout véhicule. Toute l'année, en balade ou en randonnée, l'utilisation du feu est proscrite et il est strictement interdit de fumer et de jeter tout objet incandescent en forêt.

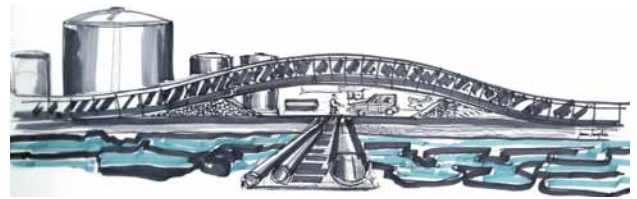
En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

En cas de départ d'incendie, le responsable s'expose à des sanctions beaucoup plus graves :

- Peine de prison de 6 mois à 1 an
- Amende pouvant aller de 3 750 à 15 245 €.

PISTE CYCLABLE EN BORD DE MER

Nos élus soutiennent le projet



Après quelques difficultés les démarches du cabinet de la députée ont abouti à un rendez-vous le 15 juin 2018 avec le préfet maritime et, hasard du calendrier à un rendez-vous avec le préfet du Var le 8 juin, pour d'autres sujets mais où elle compte tout de même bien évoquer la piste cyclable en bord de mer.

Lors de l'entretien que nous avons eu avec elle le 4 juin, notre députée, parfaitement consciente de la nécessité de la piste cyclable en bord de mer, nous a confié que celle-ci était son principal objectif pour Saint Mandrier.

Nous pensons que la solution en bord de mer défendue en parfait accord par toutes les collectivités locales (commune, métropole, département) est non seulement d'intérêt général mais selon tous ceux qui connaissent ce dossier, aussi de l'intérêt de la Défense.

Notre association "Vélo pour tous" tente depuis des années de faire entendre ses arguments auprès des autorités parties prenantes du projet et de la problématique relative à la mise en place d'une piste cyclable en bord de mer.

Nous plaçons donc beaucoup d'espoir aujourd'hui dans les interventions de notre députée et dans les résultats qu'elle est en droit d'attendre de ses interlocuteurs.

Vélo pour Tous



N'oubliez pas que les dangers du feu sont multiples :

- La fumée est toxique
- Le feu court plus vite qu'un être humain
- La panique provoque des accidents mortels
- Le meilleur refuge est une habitation en dur aux abords correctement débroussaillés...

Numéros utiles :

Services de Secours : 18 ou 112.

Contacts CCFF : portable du 4X4 : 06 14 50 10 20

Président délégué : Jean Delestrade : 06 12 30 04 30

Président délégué adjoint : Georges Aymard : 06 31 38 14 49

Mail : ccff83430@gmail.com

Le bureau du CCFF

LIBRE EXPRESSION

Douche de la plage de la Capitainerie au village : L'insalubrité gagne du terrain. Malgré les nombreuses plaintes des vacanciers en 2017, la municipalité n'a rien fait pour remédier à l'état de la douche de la plage alors qu'elle en est responsable.



Au vu de la vase stagnant dans le réceptacle de la douche, on peut légitimement se poser la question d'une possible contamination bactériologique. Il serait bon d'étendre l'analyse régulière des eaux de baignades à l'analyse de cette eau stagnante.



Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaite à tous un bel été ensoleillé :

Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

Droits de réponse

Les élus d'opposition de PMVTE ne sont pas au courant que l'ouverture des plages est programmée chaque année au 1^{er} juillet. Cette douche de plage sera d'ailleurs déplacée avant l'ouverture pour éviter son obstruction par le sable apporté par les baigneurs.

Je remercie les élus d'opposition de PMVTE pour leur implication sur l'état des réceptacles de douches de plage.

Par contre, ils auraient dû se féliciter de l'obtention du Pavillon Bleu sur toutes nos plages depuis 17 ans. Mais silence !!!

Le Maire,
Gilles VINCENT

Bonnes vacances à toutes et à tous !

Jean Poumaroux (Rassemblement Bleu Marine)

CONCOURS NATIONAL "FAITES DE LA SCIENCE"

Le collège Louis Clément se distingue

Les élèves de l'atelier sciences du collège de Saint-Mandrier représentant l'université de Toulon remportent le 1er prix du concours national "Faites de la Science" dans la catégorie "Production d'énergie".

A l'université de Corte, en Corse, ils ont présenté leur projet Pastec, la plante solaire.

Ils se sont inspirés de la nature pour créer un dispositif photovoltaïque solaire innovant permettant d'améliorer la production d'énergie électrique."

Nous les félicitons une fois de plus !

Philippe Mancini
Collège Louis Clément



ATELIER SYMPA

Lucette Jean adhérente depuis de nombreuses années chez nous, fêtait cette année son 100^{ème} anniversaire

A cette occasion une coupe d'orchidées lui a été offerte par l'Atelier Sympa.

Lors de notre dernière exposition en novembre 2017, elle était avec nous et faisait ses cadeaux de Noël parmi les articles mis en vente par ses copines. Une centenaire extraordinaire, pleine de vitalité.

Joyeux anniversaire Lucette, nous t'attendons l'an prochain, pour peindre comme tu nous l'as dit.



Marie-Claire TAUPENAS
Présidente



DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier organise une collecte le **lundi 9 juillet** de 8 h à 12 h 30, salle Marc Baron et le **vendredi 10 août** de 9 h à 13 h.

FIGURE DU VILLAGE

Rendez-vous chaque mois sous le kiosque pour découvrir une photographie qui met à l'honneur des personnalités qui ont fait l'histoire du village.

La Fédération Cavalas vous donne RDV sous le kiosque le samedi 28 juillet à midi pour découvrir ensemble la « Figure du village » qui rendra hommage aux jouteurs mandréens au travers de Franck Mussou et Georges Esposito !

Vous pourrez retrouver leur photo sur place durant tout un mois et sur le site : www.federationcavalas.com avec toutes les autres personnalités des « Figures du village » !

Sur la photo d'illustration ci-contre (mois de juin) vous pouvez voir Louis Bianco et Thierry Raut représentant les pêcheurs du village.

Nous vous attendons nombreux le 28 juillet prochain !



COURSE DE POINTUS À LA VOILE LATINE

Les 28 & 29 juillet 2018, le port de Saint Mandrier sera coloré par nos pointus et également ceux venus des ports voisins à l'occasion du 23^{ème} Vire-Vire.

Les départs immédiats « promenades en mer » seront organisés, le samedi après midi. Inscriptions sur place.

Des animations sur terre pour les enfants, dès samedi matin, avec l'Accros-Voile, des ateliers jonglage, et de sculpture de ballons.

Dimanche soir à 21 h 30, un spectacle sur voilier « Entre deux rives » au quai d'Honneur apportera une touche de poésie à cette manifestation traditionnelle.

Venez nombreux !

Jean-Claude Ventre
Lou Cabanou dou Pescadou

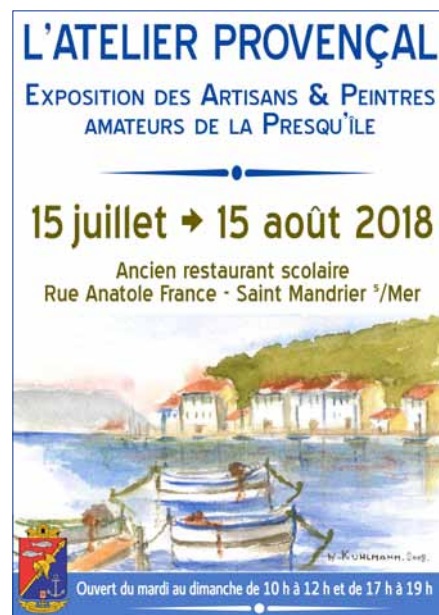


EXPOSITION VENTE DE L'ATELIER PROVENÇAL

L'Atelier Provençal organise sa traditionnelle exposition artisanale du 15 juillet au 15 août 2018.

Elle y accueille les peintres et artisans amateurs de la presqu'île qui souhaitent se faire connaître et proposer à la vente leurs créations.

Les artistes désireux d'exposer sont invités à contacter Mme KUHLMANN, Président de l'atelier provençal au 04 22 44 74 27.



L'ÉCOLE DE DANSE

Prépare sa nouvelle saison

Après une superbe saison 2017/2018, célébrant quarante années d'enseignement, de nombreuses récompenses remportées lors de concours régionaux et nationaux en Classique et en Jazz, plus de cent soixante élèves et deux beaux spectacles, c'est avec un grand plaisir que l'équipe enseignante et les membres du conseil d'administration de l'École de danse de Saint-Mandrier accueilleront petits et grands pour **la rentrée le mardi 4 septembre** à la salle de danse.

Nous profitons de cette reprise pour vous présenter l'équipe enseignante :

Cours de Classique avec Cécile Ferri professeur diplômée d'état option Classique. Cécile est attirée par la rigueur et le côté technique de la danse classique depuis son enfance. Elle se forme dans un premier temps à l'académie de danse Gay Clark puis au studio Daria auprès de Michelle Perret et Daria Obretcovitch. Elle est récompensée dans de nombreux concours de danse. Très curieuse de tous les styles de danse, elle se forme aussi à la danse espagnole et au modern' jazz dans diverses écoles de danses et aux travers de plusieurs stages. Elle intègre à l'âge de 14 ans la compagnie semi-professionnelle junior "Chrysalide" dirigée par Daria Obretcovitch. Dès 18 ans, elle rejoint différentes compagnies avec lesquelles elle se produit dans le corps de ballet de plusieurs opérettes (la vie Parisienne, la veuve joyeuse, les trois valses...). Elle enseigne dans notre école depuis quatre années.

Cours de Jazz avec Elodie Loubière professeur diplômée d'état option Jazz (major de promotion). Formée à l'Institut de Danse et des Arts de l'Isère et aux Studios du Cours, danseuse

professionnelle dans plusieurs compagnies, récompensée par de nombreux premiers prix chaque année, Elodie continue à se perfectionner lors de stages avec des chorégraphes tels que Bruno Agati, Alain Gruttaduria, Carl Portal, Olivier Coste, Thierry Verger, Michael Cassan, Yanis Marshall, etc. Son but : aider les élèves à acquérir une bonne technique Jazz (rythmicité et dynamiques variées) avec rigueur et bonne humeur.

Ses diplômes et son expérience de professeur des écoles lui ont apporté une excellente pédagogie dont bénéficient les élèves de l'École de Danse depuis dix ans.

Cours de Hip-Hop avec Thomas Saurin. Danseur de BREAKDANCE depuis 2003, Thomas débute sa carrière de danseur au côté de Kamel Loudjertli qui lui apprend les premières bases du Hip Hop. Il continue son aventure auprès de BEEBISH, l'une des premières femmes à s'être imposée dans le monde du Hip hop. Membre du groupe ROCKSTEADY USA. Il participe par la suite à de nombreux événements tels que des concerts (Concert avec SOPRANO en 2011 etc.), compétitions (IBE 2011 catégorie toprock), clips (FAF LA RAGE et K-RHYME LE ROI). Il poursuit une carrière de danseur avec son groupe « Les zinzins de la rue ». Passionné par la musique et le deejaying, créativité, originalité et musicalité sont ses maîtres mots pour faire apprécier la danse hiphop. Présent parmi nous depuis six ans, Thomas apporte tout son savoir et sa technique à ses élèves afin qu'ils puissent profiter et s'enrichir pleinement de son expérience.

Cours de Street Dance avec Manon Antonelli Manon a suivi un enseignement classique et Jazz avec Brigitte Mazella au Studio Tite. Elle rejoint ensuite le centre de danse

VINOGRADOFF ou elle est formée en danse contemporaine, ragga, modern et street-Jazz. Depuis l'âge de seize ans elle suit une carrière de danseuse professionnelle dans diverses troupes (Les Etoiles, Les Demoiselles mi-sticks, Cabaret d'Paris) puis, à l'âge de 18 ans, elle crée sa propre compagnie "Lina M Compagnie". Manon enseigne depuis cinq années le Street-Jazz, le Hip-Hop, l'afro, le cabaret et le modern-Jazz. Elle a remporté de nombreux premiers et seconds prix lors de concours. Manon fait partie de notre école depuis trois ans.

Inscriptions à la salle de danse le jeudi 30 et le vendredi 31 août, au forum des associations et aux heures de cours pendant la première quinzaine du mois de septembre.

Renseignements : Y. Deias 06.15.87.24.15



LA PRESQU'ÎLE A L'HONNEUR

Le 1er semestre 2018 a été particulièrement riche en podiums en et places d'honneur.

L'ANSM remporte, pour la 7^{ème} fois consécutive le Challenge Voile de l'Aire Toulonnaise (CVAT). C'est un véritable exploit. La compétition regroupe 8 clubs de Carqueiranne à Saint-Mandrier (en passant par La Seyne et Toulon), chacun organisant une manche au fil de la saison. Sa notoriété allant grandissant, des voiliers de Bandol à Hyères viennent se joindre aux régatiers de la Rade. Donc, plus de 110 bateaux participent au Challenge et l'ANSM s'est distinguée par une très grande assiduité et de très bons résultats, d'où la victoire.

Mieux ! Le même CVAT a innové cette saison en créant le Trophée des Podiums. Lors des 8 manches, les 3 premiers de chaque groupe gagnent des points (le premier ayant, bien sûr, plus que le troisième) et l'ANSM l'a également remporté. C'est un formidable doublet qui prouve, en plus, le très bon niveau de nos compétiteurs.

La remise des trophées a eu lieu dans le cadre prestigieux de la Tour Royale. L'Amiral Yann Tainguy, M. Guy Le Berre, élus, représentant M. Hubert Falco, Sénateur Maire de Toulon et Président de MTPM ainsi que M. Claude Vidal, représentant le Président de la Fédération Française de Voile, ont fait honneur de leurs présences. Preuve que le CVAT suscite un grand intérêt. D'ailleurs, l'Amiral Yann Tainguy, Adjoint au Maire de Toulon, l'a souligné lors

du discours d'ouverture de la remise des prix. Dans la catégorie des compétitions nationales et internationales, Rostanbar 2 / Ville de Saint-Mandrier, a remporté "haut la main" la Semaine de Porquerolles dans sa catégorie. Cette succession de podiums est de bon augure pour le classement final de 2018 et par delà pour le rayonnement de Saint-Mandrier dans le Bassin Méditerranéen. Un autre bateau de l'ANSM, Ar Wech' All, pourrait bien aussi être podium en fin d'année car il réalise également de très bons résultats.

Par ailleurs, c'est connu, l'ANSM est particulièrement sensibilisée par la Sécurité. Nos compétiteurs ont fait "masse" pour soutenir les Sauveteurs en Mer en participant au Trophée SNSM qui s'est couru de Bandol au Lavandou en passant par Porquerolles et Cavalaire, cette régata regroupe une centaine de bateaux, les dons à la SNSM étant associés aux inscriptions. En plus de l'action de soutien, les régatiers de l'ANSM ont réalisés des belles places et des podiums.

Enfin, les couleurs de l'Association ont été à l'honneur lors de la Croisière Corse avec des victoires au classement général et lors des trois manches.

Pour conclure, on ne peut que féliciter les régatiers mandréens car ils contribuent à donner une très belle image de notre Presqu'île.



Le président reçoit les deux trophées du CVAT



Photo souvenir des régatiers réunis lors de la remise des prix du challenge du CVAT à la Tour Royale



"Ville de Saint Mandrier" avec son équipage au rappel

Henri STROZYK

Président de l'ANSM

Rédaction : Jean-Christophe GILLION
Responsable Section Régates

4^{ÈME} CHALLENGE JEAN DERRIEN »

Tournoi de basket 3x3



Dimanche 3 juin s'est déroulé le 4^{ème} tournoi 3 contre 3 de basket sur les terrains extérieurs du village. 12 équipes se sont rencontrées tout au long de la matinée.

Le coup d'envoi a été donné par Hélène Derrien, épouse de Jean Derrien, sous les yeux de M. le Maire Gilles Vincent et du vice-président du Conseil départemental, Joseph Mulé.

« Les Daltons » remportent le tournoi devant « Rico et compagnie » pour une qualification au tournoi régional PACA au Cap d'Ail dans le cadre de l'Open de France.

Rendez-vous l'année prochaine pour une 5^{ème} édition

Martial Ancelin

Président de l'USSM Basket

LE THÉÂTRE SUD VAROIS

Clap de fin

Après une dizaine d'années à diriger le Théâtre Sud Varois, Michel Maignan, nous quitte fin Juillet après la clôture du 4^{ème} Festival d'été.

Michel a enseigné l'art dramatique à environ 180 enfants de la commune dont certains ont continué et ont réussi à rentrer au conservatoire et 3 d'entre eux au cours Florent à Paris. Grande récompense pour ce comédien et metteur en scène qui a eu la chance de côtoyer, certes dans deux petits rôles, Jean Dujardin et Michel Serrault.

Metteur en scène de près de 25 pièces dont la célèbre

"Le Lavoir" qui a obtenu 3 Prix en PACA, Michel continue à tourner avec "Demain je me lève de Bonheur" de Florent Aveillan jusqu'en 2019.

En tant que directeur artistique, il a programmé pour le plus grand plaisir des Mandréens plus de 70 spectacles avec des compagnies régionales et nationales.

Michel sera au forum des associations pour assurer la continuité des cours de théâtre avec ses successeurs Julie Abbona et Mathieu Stortoz, comédien et metteur en scène professionnel également.

Bon vent !

